



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019

Avis d'impôt établi en 2020

Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 38 151 544 215

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

BATIMENT A APT 422
16 AV DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE

Numéro FIP : 940 82 92 5194300889 4

Référence de l'avis : 20 94 0125869 70

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 07/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

MME BELKHOU ZEINAB

BATIMENT A APT 422

16 AV DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

Somme qu'il vous reste à payer

527,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2020 :	131,00 €
26 octobre	2020 :	131,00 €
26 novembre	2020 :	131,00 €
28 décembre	2020 :	134,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1870 6000 002X XXXX XXX0 037

Identifiant de la banque : AGRIFRPP887

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050020D38A5A544619PAS1A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP NOGENT-SUR-MARNE
SAID BRY-LE PERREUX
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

17 683

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 04 38 151 544 215

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BELKHOU



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus

	Déclar. 1		Total
Salaires.....	19648		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1965		
Salaires, pensions, rentes nets.....	17683		17683
Revenu brut global.....			17683
Revenu imposable.....			17683
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			1067
Décote.....			- 408
Réduction sous condition de revenu.....			- 132

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....	527
---	-----

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :
IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :	527
---	-----

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER
527
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	17683
--	-------

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....	Déclar. 1 15562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....	= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Suite en page suivante >>>

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 04 38 151 544 215

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2018

La notice de cet avis
est disponible dans
impots.gouv.fr via la
barre de recherche

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis.

MME BELKHOU ZEINAB
7 RUE DE MONTHETY
77340 PONTAULT COMBAULT

**Vous êtes non imposable
à l'impôt sur le revenu.**

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 04 38 151 544 215

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 11 762

Référence de l'avis : 19 77 A418301 34

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :
7 RUE DE MONTHETY
77340 PONTAULT COMBAULT

Numéro FIP : 770 39 37 4825828789 4 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS ROISSY-EN-BRIE - S.A.I.D. ROISSY-EN-BRIE
AVENUE DE LA MALIBRAN - 77680 ROISSY EN BRIE
Tél : 01 64 43 17 00

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.
Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C									1.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1870 6000 0021 7434 8700 037

CRCA AMIENS SIEGE

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	13069			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1307			
Salaires, pensions, rentes nets.....	11762			11762
Revenu brut global.....				11762
Revenu imposable.....				11762
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				252
Décote.....				- 252
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				11762
PRELEVEMENT A LA SOURCE				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

MME BELKHOU ZEINAB
7 RUE DE MONTHETY
77340 PONTAULT COMBAULT

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 04 38 151 544 215

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 4 990

Référence de l'avis : 18 77 A261815 93

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :
7 RUE DE MONTHETY
77340 PONTAULT COMBAULT

Numéro FIP : 770 39 37 4825828789 4 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 10/07/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

À compter du 1^{er} janvier 2019, votre impôt sur le
revenu sera prélevé à la source.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS
CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE"
à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368* DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS ROISSY-EN-BRIE - S.A.I.D. ROISSY-EN-BRIE
AVENUE DE LA MALIBRAN - 77680 ROISSY EN BRIE
Tél : 01 64 43 17 00

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 11/08/2020

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C									1.0

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	4655			
Autres revenus salariaux.....	890			
Total des salaires et assimilés ²	5545			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 555			
Salaires, pensions, rentes nets.....	4990			4990
Revenu brut global				4990
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable				4990
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				4990
INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019				
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 13/06/2018				
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable				
Taux pour le foyer	0,00%			